

## *Le Français en Algérie:*

### *Creativités lexical et identité culturelle*

الأستاذة : بن عزوز نجبية

قسم اللغة الفرنسية

كلية الآداب و اللغات

جامعة محمد خيضر -بسكرة (الجزائر)

#### **Résume :**

La créativité lexicale (néologie) est l'emploi des mots nouveaux, le néologisme est un mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue. Les conditions de son acceptabilité sont d'ordre linguistique ; son admission dans le lexique de la langue par son enregistrement par le dictionnaire, et d'ordre sociale ; son usage généralisé dans la population. En Algérie, les représentations qu'ont les locuteurs à l'égard du français font apparaître cette créativité qui peut être une tendance à idéaliser la culture d'origine, ou devenir un lieu d'affirmation identitaire. Donc, l'étude de la créativité lexicale doit rendre compte non seulement de la description des formes des mots nouveaux, mais encore à examiner la structure sociale et les facteurs identitaires. *blessée.*

#### **ملخص:**

لابداع اللغوي ظاهرة تميز اللغة الفرنسية بالجزائر، و هو استعمال كلمات جديدة او مستعارة من اللغة العربية و ادماجها في اللغة الفرنسية. شروط قبولها تتوقف على الجانب اللغوي، ادماجها في القاموس اللغوي، و الجانب الاجتماعي، استعمالها السائد في المجتمع. تصورات المتكلم الجزائري للغة الفرنسية تعتبر عنصر هام في دراسة الابداع اللغوي، الذي قد يكون تعبيراً عن تقدير الثقافة العربية و التمسك بها، أو مجالا لأبراز الهوية و الشخصية الجزائرية. فدراسة ظاهرة الابداع اللغوي لا يجب أن تقتصر على دراسة الشكل الظاهري اللغوي للكلمات الجديدة بل يجب أن تهتم بالجانب الاجتماعي و النفسي .

## **. Introduction :**

« Du fait que la langue est un fait social il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social »<sup>1</sup>. Partant de cette citation, si la langue, objet d'étude de la linguistique structurale « est une institution sociale »<sup>2</sup>, elle n'existe qu'au sein des gens qui la parlent, et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs. Le structuralisme en linguistique s'est construit sur le refus de prendre en compte ce qu'il y a de social dans la langue, alors que selon LABOV WILLIAM, si la langue est un fait social, la linguistique ne peut être qu'une science sociale, et il affirme qu' « il convient de chercher l'explication des changements linguistiques dans les fluctuations de la composition sociale de la communauté linguistique »<sup>3</sup>. C'est-à-dire pour étudier l'évolution et le changement linguistique d'une langue, il faut d'abord mettre l'accent sur ses usagers, leurs représentations, leurs attitudes et leurs positionnements vis-à-vis de cette langue.

La complexité du paysage sociolinguistique algérien engendrée par la coexistence de plusieurs langues et variétés géographiques, font que le français, en raison du contact permanent avec les langues en présence, se présente actuellement avec des particularismes qui le distinguent nettement du français standard. C'est l'existence de néologismes lexicaux qui ne peuvent être étudiés que dans un contexte social.

## **2. Définition de la créativité lexicale :**

La créativité se définit comme création de mots nouveaux dans une langue, processus par lequel le lexique de cette langue s'enrichit. La néologie contemporaine met en évidence l'existence de nombreuses constructions syntaxiques particulières qui résultent, dans la plupart des cas, de traductions littérales de

l'arabe vers le français (cas de l'Algérie). Le néologisme est défini dans le Dictionnaire GRAND LAROUSSE UNIVERSEL « *tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans une langue* »<sup>4</sup>. Ainsi, il est à signaler que dans l'étude des néologismes, il ne suffit pas uniquement de se rendre compte des rapports mutuels au sein des signes ou des unités linguistiques néologiques, les implications socioculturelles idéologiques jouent un rôle extrêmement important dans le mouvement linguistique.

Toute créativité lexicale ou néologisme se charge d'une signification sociale, parce que les systèmes linguistiques fonctionnent inévitablement dans les structures sociales, la langue joue un rôle unificateur dans la mesure où c'est par appropriation à d'autres groupes que l'appartenance ou la non appartenance à un groupe est associée à certains actes politiques ou idéologiques communautaires. Dans ce cas on parle de la notion d'identité linguistique qui est liée à celle de communauté linguistique.

### **3. Les conditions de l'acceptabilité du néologisme:**

Le phénomène de créativité lexicale pouvait caractériser cette appropriation de la langue française et traduire une certaine identité culturelle. Nous tenons à étudier les conditions linguistiques et sociales de l'acceptabilité des néologismes dans le français algérien. Comme l'affirme ZHENHUA XU dans son ouvrage *Le néologisme et ses implications sociales* « *L néologisme, étant la forme engagée des besoins nouveaux, constitue le signe du changement linguistique et des mutations sociales d'une époque donnée* »<sup>5</sup>. Son étude est liée surtout aux deux disciplines : la lexicologie et la lexicographie, parce que c'est sur le plan du lexique que s'est le mieux manifestée la prise de conscience par les locuteurs de cette spécificité néologique et des changements d'ordre social, idéologique, politique et culturel.

Par conséquent, le locuteur algérien se montre confiant dans les créations lexicales et dans leur emploi en s'ouvrant au monde

extérieur. Ainsi, cette nouvelle formation lexicale, y compris des emprunts, permet de démontrer une vérité linguistique, et d'ouvrir les portes devant les recherches en sociolinguistique pour mieux aborder les problématiques de l'évolution linguistique et extralinguistique d'une société donnée.

### **3.1. Conditions linguistiques :**

Toute nouvelle formation du lexique ne mérite pas d'être qualifiée néologique. Ce qui détermine l'acceptabilité du néologisme c'est l'usage généralisé dans la population ou du moins dans un certain milieu de la société. La création néologique doit se conformer à des règles de production lexicale inhérente à la structure de la langue cible, tant au niveau morphosyntaxique qu'au niveau sémantique. Autrement dit, l'invention purement individuelle, à l'encontre des règles de composition de mots, utilisée occasionnellement dans un contexte limité sera exclue du champ de la création lexicale.

Pour certains linguistes, le néologisme est considéré comme tel seulement lorsqu'il est admis dans le lexique de la langue à partir du moment où un dictionnaire l'aura enregistré. Donc l'insertion des termes nouveaux dans le dictionnaire constitue une condition nécessaire au jugement d'acceptabilité du néologisme. L'enregistrement par le dictionnaire pourrait mettre le terme nouveau à l'abri de toute accusation de barbarisme.

### **3.2. Conditions sociales :**

Ces dernières décennies, le lexique s'est vu de termes qui se réfèrent aux transformations culturelles, économiques et politiques de la société. Il faut donc tenir compte de l'usage, de la pratique langagière des sujets parlants dans une communauté. C'est ce qui est préconisé chez HJELMSLEV en affirmant « *Norme, usage et acte sont intimement liés ensemble et se ramènent naturellement à ne constituer qu'un seul objet véritable, l'usage, par rapport auquel la norme est une abstraction et l'acte une concrétisation. C'est l'usage seul qui fait l'objet de la théorie de l'exécution : la norme n'est en*

*réalité qu'une construction artificielle, et l'acte d'autre part n'est qu'un document passager »<sup>6</sup>.*

Il faut donc tenir compte de l'usage du néologisme, la création doit être approuvée par la pratique, ces termes doivent rester en usage auprès du grand public.

#### **4. Contact des langues et créativité lexicale en Algérie :**

L'Algérie se caractérise par une situation linguistique complexe, son champ linguistique est constitué d'un bouquet de langues et variétés de langues. Il existe une configuration linguistique complexe se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, et la rationalité de la langue amazigh, connue sous l'appellation de langue berbère qui se compose elle-même d'une constellation de parlers et de langues locales ou régionales, tout en entretenant des rapports constants avec les langues dominantes ; l'arabe et le français en l'occurrence.

Cette situation sociolinguistique très complexe en Algérie oppose surtout l'arabe et le français, en tant que langues relevant des domaines du savoir, de la sphère officielle et des rapports formels, c'est un bilinguisme non stable dans la mesure où l'un vise à supplanter l'autre. Le français en Algérie, langue en contact, est un composant d'une mosaïque de langues qui s'interpénètrent les unes les autres, et en conséquence, portent chacune à des degrés divers, les traces des codes et variétés de langues en présence.

##### **4.1. Le français algérien :**

Confronté à une situation de contact des deux langues qui correspond à une scolarité plus longue et relativement plus efficace à un contact prolongé avec la langue française, le locuteur algérien formé par l'école algérienne que l'on peut qualifier de bilingue *arabe-français* pratique un français algérien se composant de différentes

variétés en présence (arabe dialectal, arabe classique, Amazigh). Un français approprié qui se constitue progressivement en une norme endogène, et se caractérise par une nette tendance à la néologie de forme et de sens qui lui assure une vitalité et un dynamisme remarquable. C'est la variété la plus employée par les journalistes, les enseignants, les fonctionnaires et les étudiants. En net décalage par rapport à la norme exogène du français véhiculé par l'institution scolaire et universitaire, elle traduit l'attitude du sujet parlant algérien vis-à-vis du français, les emprunts et les particularismes néologiques se considèrent comme une coloration algérienne, ils visent à donner à ce français un aspect : « *national algérien [...] et signifient un refus de le réduire à une langue étrangère* »<sup>7</sup>

L'observation des pratiques linguistiques des locuteurs algériens a montré une transgression relative du code de la langue française aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral. Ces deux modes d'expression mettent en évidence l'existence d'un processus néologique généré essentiellement par les contraintes sociopolitiques et culturelles vécues par le sujet.

Le français algérien ,qui est en contact linguistique, se caractérise par une morphosyntaxe qui s'écarte quelque peu du standard et surtout par un écart lexical important, on parle d'un français enrichi de néologismes de tous ordres qui lui donnent une véritable couleur locale, pour devenir un idiome composite plus identitaire, à forte communauté de mots migrants, venus essentiellement de l'arabe. C'est à ce propos que KATEB YACINE affirme : « *La France a envahi mon pays et qu'elle s'est détaillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes* »<sup>8</sup>. Ainsi, le contact permanent avec l'arabe algérien et les autres variétés locales contribuent à lui donner une dimension algérienne qui tire sa substance des référents culturels et identitaires marquant la réalité quotidienne du sujet parlant, « *Il semble que le locuteur colonise à son tour la langue française et la charge d'écarts et particularismes pour exprimer son algérianité* »<sup>9</sup>.

## **4.2. Contact culture algérienne et langue française :**

La langue et la culture sont en étroite corrélation, la langue est à la fois un élément qui compose la culture d'une communauté et l'instrument à l'aide duquel l'individu va verbaliser sa vision du monde. Elle porte en elle tous les éléments et les traces culturelles d'une société, c'est à travers les mots qu'on découvre les valeurs des peuples et c'est la langue qui concrétise la pensée.

F. de SAUSSURE fut le premier à parler la dimension sociale de la langue en considérant qu'elle acquiert sa fonction dans le groupe. Il stipule que : « *Le fait social peut seul créer un système linguistique. La collectivité est nécessaire pour établir des valeurs dont l'unique raison d'être est dans l'usage et le consentement général ; l'individu à lui seul est incapable d'en fixer aucune* »<sup>10</sup>.

Plusieurs éléments du système culturel tels que les traditions ou les règles morales, se manifestent par le biais de la langue. En d'autres termes, la langue matérialise la culture en la rendant active, en ce sens, la langue est le moyen d'accès privilégié à une culture autre, la connaissance des mots et de leurs significations exige une connaissance culturelle. Nous pouvons cependant admettre que les mots (emprunts, les néologismes etc...) constituent des marques de certains faits de société et montrent la perpétuation des usages de la langue.

Les néologismes existant dans le français algérien renvoient à la culture populaire locale, c'est le cas surtout du champ religieux qui réfère aux réalités des sociétés musulmanes. Dans un contexte linguistique francophone, le terme d'origine ne peut que s'imposer. C'est également le cas de certains termes qui renvoient à des réalités de la vie quotidienne : plats traditionnels, produits alimentaires, tenues vestimentaires, traditions et croyances, toute une culture véhiculée par un français approprié et adapté à son nouveau milieu socioculturel local.

## **5. Représentations et créativité lexicale en Algérie:**

Etudier l'évolution de cette variété néologique, nous conduit à mettre l'accent sur les attitudes et les représentations des locuteurs vis-à-vis de cette variété et sur les interactions sociales et culturelles qui régissent le mouvement linguistique en s'interrogeant sur la manière dont cette créativité est perçue par ses acteurs? S'agit-il de positionnement social, identitaire et culturel à l'égard de la langue française? Cette créativité est-elle le simple reflet d'une appartenance communautaire? Sachant que selon LABOV W « *La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage, que par une participation conjointe à un ensemble de normes* »<sup>11</sup>. Ainsi, il donne une grande importance aux attitudes sociales au sein de la même communauté, il affirme que « *les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique* »<sup>12</sup> De ce fait, les locuteurs partagent entre eux un ensemble de représentations qui influencent leurs pratiques langagières, et ce sont des systèmes d'interprétation régissant leur relation au monde et aux autres, « *donc à la langue, à ses usages et aux usages de la communauté linguistique* »<sup>13</sup>.

### **5.1. L'attachement à la culture d'origine :**

Dans l'espace de l'interaction entre la culture de l'individu (l'algérien) et celle véhiculée par la langue étrangère, émerge le concept d'interculturel, et tout phénomène engendré par le contact des langues et des cultures s'inscrit dans le processus de l'interculturel. Dans ce cas, la créativité lexicale est un phénomène digne d'être étudié en se rattachant au rapport entre le sujet et la culture de l'Autre. En termes plus concrets, la créativité lexicale en Algérie peut être une tendance à idéaliser la culture d'origine (arabo musulmane) en s'y attachant excessivement au point de rejeter la culture de l'Autre, c'est dans la confrontation avec une autre culture que les sujets vont mieux prendre conscience de leur identité. L'individu accorde plus d'importance à sa culture d'origine qu'à celle de la langue étrangère pour des raisons historique, religieuse et sociale. Cet attachement le conduit, de manière naturelle à la néologie linguistique. Cette dernière



est un élément créatif dans la mise en contact de la tradition et de la modernité, elle naît dans la confrontation des cultures. Celui-ci demande, donc, une reconnaissance de la tradition en tant que composante majeure de l'identité d'une part, et d'autre part, de la modernité en tant que réalité inévitable. Il ne s'agit pas là d'une simple composition de différents éléments ou d'un mélange ou on peut toujours retrouver l'origine et la race. C'est le processus d'interaction des cultures qui donnera naissance à la créativité linguistique, laquelle constituera en fin de compte une nouvelle culture.

## **5.2. Rapport locuteur algérien et langue française :**

Comment se déroule la rencontre sujet parlant/langue française et quelle place y occupe la créativité lexicale lors de la rencontre entre les deux langues chez le même individu ? Dans ce cas, il est nécessaire de tenir compte de la nature psychologique de l'algérien en tant qu'élément principal dans cette créativité, il prouve un attachement et une revendication de la langue arabe qui cache une volonté de récupération de la culture arabe. C'est ce que souligne ABDELMALEK SAYAD qui voit « *dans la restauration de la culture nationale la récupération d'un élément constitutif de la souveraineté nationale* »<sup>14</sup> .

Les représentations qu'ont les locuteurs algériens vis-à-vis de la langue française et de la langue arabe influencent leurs pratiques langagières. Les rapports qu'ils entretiennent avec leur langue maternelle perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe, et avec la langue française vue comme héritage colonial, sont autant d'éléments déterminants dans l'explication et l'étude de la créativité linguistique qui devient un lieu d'affirmation identitaire. Les sujets se forgent des conceptions du contact avec la langue française et élaborent, individuellement ou collectivement, des représentations de la pluralité linguistique, ces représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière.

## **6. Conclusion**

L'étude du néologisme rend compte non seulement de la description des formes que prennent les mots nouveaux, mais encore de la structure sociale et des facteurs identitaire, culturel et idéologique qui se manifestent dans le rapport entre le sujet parlant, le néologisme et la société, l'émergence du sujet bilingue qui fait point de cloisonnement linguistique et culturel par le biais de l'appropriation du français qui peut devenir une langue de l'identité plurielle de l'Algérie.

Le système des signes est productif, et ces signes s'ouvrent à toutes les virtualités d'enrichissement et de changement, répondant aux besoins de la société ou à l'inspiration créatrice de l'individu. Le phénomène du changement linguistique ne saurait être décrit par la seule analyse de structure linguistique, la description des créations et renouvellements lexicaux doit rendre compte non seulement de la forme de leur expression linguistique, mais encore de la structuration sociale des significations pertinentes.

## BIBLIOGRAPHIE :

- <sup>1</sup> - MEILLET A. cité par CALVET J.L. : *la sociolinguistique- que sais-je ?* Presses Universitaires, France, 1993, P. 08.
- <sup>2</sup> - DE SAUSSURE F. : *Cours de la linguistique générale*, Talantikit, Algérie, 2002, P.33
- <sup>3</sup> - LABOV W. : *Sociolinguistique*, Ed de Minuit, Paris, 1996, P.425.
- <sup>4</sup> - *Grand Larousse Universel*, Larousse, Paris, 1992.
- <sup>5</sup> - ZEHENHUA XU : *Le néologisme et ses implications sociales*, L'Harmattan, France, 2001, P.05
- <sup>6</sup> - HJELMSLEV L.: *Essais linguistiques*, Minuit, Paris, 1971, P.P. 87-88.
- <sup>7</sup> - QUEFELEC A., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHEFRA Y.: *Le français en Algérie- lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, Bruxelles, 2002, P.120.
- <sup>8</sup> - KATEB Y., *interview publiée par Jeune Afrique*, n° 324, Paris, 1967, cité par : FITOURI C. : *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Neuchâtel, Paris, 1983, P.136
- <sup>9</sup> - *Ibid*, P.120
- <sup>10</sup> - DE SAUSSURE F. : *Op.cit*, P.15.
- <sup>11</sup> - LABOV W. : *op.cit*, P.187
- <sup>12</sup> - *Ibid*, P.338.
- <sup>13</sup> - BOYER H. : *Introduction à la sociolinguistique*, op.cit, P.42.
- <sup>14</sup> - ABDELMALEK S. : *Bilinguisme et éducation en Algérie*, Mouton, 1967, p. 205.